Trait d'union

NEWSLETTER
MAI 2022 #21

Retour sur
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2022

VOTE DES TARIFS GMDS

Hiver 2022/23
Une politique tarifaire qui augmente d'environ 3 %, mais qui évolue : gratuité du forfait enfant jusqu'à 8 ans (au lieu de 5 ans), forfait sénior à partir de 76 ans, simplification des tarifs.

Eté 2022

1 montée GME **ou** *Chariande Express*	**8 €**
1 montée GME **et** *Chariande Express*	**12 €**
15 Aller-retour	**80 €**
Forfait journée Grand Massif (Flaine - Les Carroz - Morillon - Samoëns, bike park inclus)	**29 €**
Forfait 3 jours consécutifs	**65 €**
Forfait saison	**150 €**

2) L'occasion d'informer des dates d'ouverture et pré ouverture respectives des 2 saisons :
Eté 2022 : du 03/06 au 28/08 tous les jours, 9h-17h pour le GME et 9h30-16h30 pour le Chariande Express sans interruption. **Hiver 2022/23 :** pré-ouverture les 10 et 11/12/2022 selon conditions météorologiques ; ouverture officielle du 17/12/2022 au 16/04/2023

VOTE DES TARIFS ÉTÉ 2022 DE LA PISCINE MUNICIPALE qui restent inchangés par rapport à l'été 2021.

CRÉATION D'EMPLOIS
Assistant(e) aux ressources humaines et électricien.

Mobilité
LES NAVETTES ESTIVALES PRENNENT DE L'AMPLEUR

Les navettes estivales s'étendent cette année dans toute la vallée, depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval. Vers des sites particulièrement appréciés l'été, comme les plateaux du Praz de Lys et de Sommand, le Col de Joux Plane, les lacs de Morillon et Samoëns, la Cascade du Rouget, le Lignon ou le Cirque du Fer-à-Cheval. Ce service de transport estival, organisé par la Communauté de Communes avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des élus des communes du territoire, fonctionnera du lundi 4 juillet au vendredi 26 août, 7 jours sur 7.

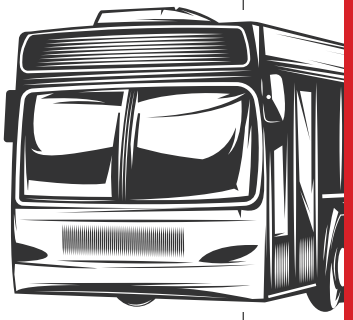

Vite lu !

7 JUIN
Rencontre à la salle du Foyer à 19h30 avec les commerçants pour discuter d'une harmonisation des horaires de piétonisation du village en haute et basse-saison.

Réouverture de la route du Crêtet à la circulation piétonne et aux véhicules motorisés de 3.5T max, une partie de la route reste réduite à une voie (côté amont).

10 JUIN
Le festival lyrique, avant d'investir le Bois aux Dames cet été, va recevoir les écoliers de CM1 et CM2 de Samoëns pour leur faire découvrir leur univers.

24 JUIN
kermesse de l'école sous la patinoire.

Ouverture de la piscine municipale du 18 juin au 11 septembre et de la **baignade au lac aux Dames** du 2 juillet au 31 août 2022

Prochain conseil municipal : lundi
13 juin 2022
19h30

Samoëns

Sensibilisation
BERCE DU CAUCASE

Les espèces invasives sont devenues une problématique majeure dans la gestion des milieux aquatiques. Qu'elles soient végétales ou animales, elles ont été introduites par l'homme et leur prolifération impacte les espèces locales.

Le territoire de Samoëns est particulièrement concerné par la **Berce du Caucase :** cette plante exotique envahissante présente, en plus d'une menace pour la biodiversité, un risque pour la santé humaine. En effet, le contact avec la sève couplé avec une exposition au soleil peut provoquer de graves brûlures.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Elle peut se confondre au début avec ses « cousines » locales, mais elle devient nettement reconnaissable à taille adulte : avec ses 4 à 5 m de hauteur, c'est la plus grande plante herbacée d'Europe ! Elle aime les terrains en friche, les chantiers et le bord des routes. Floraison unique en début d'été avec en moyenne 20 000 graines par pied dont la moitié donneront naissance à de nouvelles plantes.

COMMENT LIMITER LA PROLIFÉRATION DES PLANTES INVASIVES ?

Renseignez-vous systématiquement sur le caractère invasif des plantes exotiques d'ornement des espaces verts et des jardins que vous souhaitez utiliser.
Si vous découvrez un foyer de plantes invasives :

- Évitez de disséminer la plante
- Évaluez la surface occupée par la plante
- Signalez la présence à la commune ou au SM3A (Tél : 04 50 25 60 14), si les plantes sont en bord de cours d'eau.

Retour sur...
LE FESTIVAL DE LITTÉRATURE JEUNESSE "DES LIVRES... ET MOI"

© OLGA YUNAYA

6 auteurs / illustrateurs de livres "jeunesse" ont été invités à Samoëns pour partager leur amour pour la littérature et expliquer leur démarche de création, littéraire bien sûr mais aussi graphique.
Ils ont ainsi animé des ateliers créatifs dans 6 classes des écoles privée et publique, suivis de séances de dédicaces : un temps phare pour les élèves !
Une médiathèque hors les murs en libre accès sur la place du Gros Tilleul a permis aux familles et aux enfants de participer à pas moins de 16 ateliers de lecture et de livres jeux et de pouvoir consulter une centaine de livres jeunesse.
L'occasion pour tous de rencontrer également 2 libraires et 2 maisons d'édition de livres audio. **Un endroit qui n'a donc pas désempli sur les 3 jours et qui aura rassemblé près de 200 personnes.**
Un bal pour les enfants et une pièce "jeune public" ont agréablement animé la Grenette.
Un menu copieux pour cette édition qui s'est donc déroulée du 6 au 8 mai dernier et qui aura tenu toutes ses promesses !
Un grand coup de chapeau aux équipes d'animation de l'office de tourisme, au personnel comme aux bénévoles de la médiathèque ainsi qu'à tous les intervenants qui ont contribué à cette réussite.

Vite lu !

3E ÉDITION DU GRAND DÉCOFFIÂGE "OPÉRATION SPÉCIALE MATHONEX" DU 30 AVRIL DERNIER

© Martin Pradier

Bilan de cette nouvelle action : 95 sacs poubelle de 50 L ainsi qu'une benne de ferraille ont été sortis et acheminés à la déchetterie. Un terrassement sur le compost géant a permis de réhabiliter l'ancien chemin sous la chapelle. Il aurait été impossible de remettre ce chemin en état sans la précieuse aide de Deplace TP et sa parfaite organisation. Un grand merci également à la Boulangerie Tiffanie pour ses viennoiseries et autres gourmandises qui ont ravi les jeunes troupes et organisateurs !

Tiffanie BOULANGERIE

S.A.R.L. DEPLACE Cédric

Rédaction : Mairie de Samoëns - Conception et mise en page : Avantmidi - Crédits photos : Mairie - AdobeStock - Directeur de la publication : M. Jean-Charles MOGENET, Maire - Impression : imprimerie Villière